

**États financiers intermédiaires (non audité)**  
Pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF



**SLATER**  
**ASSET MANAGEMENT**



# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

États financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

## Table des matières

---

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 10 Notes annexes

# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

## États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>Actif</b>		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	109 524 107 \$	90 453 920 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 037 035	2 905 416
Souscriptions à recevoir	16 685	–
Dividendes courus	90 078	71 282
Autres actifs	–	28 576
<b>Total de l'actif</b>	<b>113 667 905 \$</b>	<b>93 459 194 \$</b>
<b>Passif</b>		
Montant à payer à des courtiers en placement	549 594 \$	– \$
Frais de gestion à payer	58 588	49 097
Autres charges à payer	104 651	56 284
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	396 603	2 458 583
<b>Total du passif</b>	<b>1 109 436 \$</b>	<b>2 563 964 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>112 558 469 \$</b>	<b>90 895 230 \$</b>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation</b>		
	<b>10 769 000</b>	<b>8 569 000</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
	<b>10,45 \$</b>	<b>10,61 \$</b>
<i>*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût</i>		
	108 109 258 \$	86 507 243 \$

## États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
<b>Produits</b>		
Revenu de dividendes	2 295 188 \$	1 437 360 \$
Profit (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements		
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les placements	1 516 268	2 382 779
Profit net (perte nette) de change sur la trésorerie	1 889	3 320
Autre profit net (perte nette)	2 625	(8 951)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(2 531 828)	295 691
<b>Total du bénéfice d'exploitation</b>	<b>1 284 142 \$</b>	<b>4 110 199 \$</b>
<b>Charges</b>		
Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille	216 261 \$	191 907 \$
Frais de gestion	334 074	187 847
Frais d'exploitation	136 451	76 930
Taxe de vente harmonisée	55 106	33 334
Autres charges	508	130
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>742 400 \$</b>	<b>490 148 \$</b>
Remboursement des charges	– \$	(204) \$
<b>Total des charges d'exploitation nettes</b>	<b>742 400 \$</b>	<b>489 944 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>541 742 \$</b>	<b>3 620 255 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
	<b>0,04 \$</b>	<b>0,65 \$</b>

# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

## États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	90 895 230 \$	45 183 756 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	541 742	3 620 255
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(2 214 968) \$	(1 246 604) \$
<b>Total des distributions</b>	<b>(2 214 968) \$</b>	<b>(1 246 604) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	26 463 861 \$	21 884 075 \$
Coût des parts rachetées	(3 127 396)	(509 905)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	21 663 239	23 747 821 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>112 558 469 \$</b>	<b>68 931 577 \$</b>

# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

## Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	541 742 \$	3 620 255 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 889)	(3 320)
Perte (profit) net(te) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(1 516 268)	(2 382 779)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	2 531 828	(295 691)
Achat de placements	(81 925 952)	(81 100 323)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	62 389 799	58 734 217
Dividendes courus	(18 796)	19 994
Autres montants à recevoir	28 576	108 924
Autres passifs	57 858	11 926
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>(17 913 102) \$</b>	<b>(21 286 797) \$</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(4 276 948) \$	(1 152 728) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	26 447 176	21 875 962
Montants payés au rachat de parts rachetables	(3 127 396)	(509 905)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>19 042 832 \$</b>	<b>20 213 329 \$</b>
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 889 \$	3 320 \$
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	1 129 730	(1 073 468)
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	2 905 416	2 274 719
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin</b>	<b>4 037 035 \$</b>	<b>1 204 571 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	2 276 392 \$	1 457 354 \$

## Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2018 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Titres privilégiés (95,6 %)</b>			
97 073	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série A, à taux variable, convertibles, perpétuelles	1 948 338 \$	2 016 206 \$
17 038	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série C, à taux variable, convertibles, perpétuelles	539 069	559 751
26 437	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série G, à taux variable, perpétuelles	632 346	619 948
18 234	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série K, à taux variable, perpétuelles	460 859	456 762
157	Artis REIT., actions privilégiées, série I, à taux variable, perpétuelles	3 927	3 993
47 490	Banque de Montréal, 4,00 %, actions privilégiées, cat. B, série 27, perpétuelles	1 134 112	1 111 741
25 726	Banque de Montréal, actions privilégiées, cat. B, série 29, à taux variable, perpétuelles	600 013	596 843
5 803	Banque de Montréal, actions privilégiées, cat. B, série 33, à taux variable, perpétuelles	140 799	142 638
13 871	Banque de Montréal, actions privilégiées, cat. B, série 42, à taux variable, perpétuelles	348 725	345 943
2 070	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 38, à taux variable, perpétuelles	53 981	54 275
92 267	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 40, à taux variable, perpétuelles	2 359 809	2 326 051
33 879	BCE Inc., 3,39 %, actions privilégiées, série T, perpétuelles	546 844	654 881
75 837	BCE Inc., actions privilégiées, série AC, à taux variable, perpétuelles	1 610 912	1 600 161
238	BCE Inc., actions privilégiées, série AF, à taux variable, perpétuelles	4 765	4 741

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

## Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2018 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions			Valeur nominale/nombre d'actions				
Coût moyen (\$)			Coût moyen (\$)				
Juste valeur (\$)			Juste valeur (\$)				
<b>Titres privilégiés (95,6 %)</b>							
<i>(suite)</i>							
19 974	BCE Inc., actions privilégiées, série AK, à taux variable, convertibles, perpétuelles	387 676	382 103	504	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 43, à taux variable, perpétuelles	12 485	12 172
8 924	Brookfield Asset Management Inc., 4,75 %, actions privilégiées, cat. A, série 17, perpétuelles	193 127	188 921	49 678	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 45, à taux variable, perpétuelles	1 251 266	1 238 969
1 803	Brookfield Asset Management Inc., 4,75 %, actions privilégiées, cat. A, série 18, perpétuelles	38 623	38 079	112 880	Canadian Utilities Ltd., 4,50 %, actions privilégiées, série DD, perpétuelles	2 402 941	2 420 147
5 874	Brookfield Asset Management Inc., 4,85 %, actions privilégiées, cat. A, série 36, perpétuelles	130 588	126 585	8 311	Canadian Utilities Ltd., 4,50 %, actions privilégiées, série CC, perpétuelles	179 366	177 606
32 614	Brookfield Asset Management Inc., 4,90 %, actions privilégiées, cat. A, série 37, perpétuelles	719 681	712 290	934	Canadian Utilities Ltd., 4,90 %, actions privilégiées, série AA, perpétuelles	22 271	21 594
25 922	Brookfield Office Properties Inc., 4,60 %, actions privilégiées, cat. AAA, série T, perpétuelles	572 762	582 208	38 368	Canadian Utilities Ltd., 4,90 %, actions privilégiées, série BB, perpétuelles	894 471	881 313
10 550	Brookfield Office Properties Inc., 4,85 %, actions privilégiées, cat. AAA, série GG, perpétuelles	256 630	247 187	52 663	Canadian Utilities Ltd., 5,25 %, actions privilégiées, série EE, perpétuelles	1 308 606	1 292 876
2 877	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, cat. AAA, série II, à taux variable, perpétuelles	71 548	67 063	159 233	Canadian Utilities Ltd., actions privilégiées, série Y, à taux variable, perpétuelles	3 526 908	3 592 296
25 726	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, cat. AAA, série P, à taux variable, convertibles, perpétuelles	537 173	518 379	40	Capital Power Corp., actions privilégiées, série 7, à taux variable, perpétuelles	1 007	1 032
45 891	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, cat. AAA, série R, à taux variable, perpétuelles	930 444	995 376	20 253	CU Inc., 4,60 %, actions privilégiées, série 1, perpétuelles	438 925	437 161
627	Brookfield Renewable Power Preferred Equity Inc., actions privilégiées, cat. A, série 3, à taux variable	15 132	14 860	8 633	Emera Inc., 4,50 %, actions privilégiées, série E, perpétuelles	184 094	182 588
241	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 39, à taux variable, perpétuelles	5 456	5 613	126 319	Emera Inc., actions privilégiées, série A, à taux variable, convertibles, perpétuelles	2 213 020	2 396 271
				197 013	Emera Inc., actions privilégiées, série C, à taux variable, convertibles, perpétuelles	4 577 684	4 681 029
				56 113	Emera Inc., actions privilégiées, série F, à taux variable, perpétuelles	1 295 575	1 328 475
				87 589	Enbridge Inc., 4,00 %, actions privilégiées, série H, perpétuelles	1 655 716	1 610 762

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

## Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2018 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions			Valeur nominale/nombre d'actions				
Coût moyen (\$)			Coût moyen (\$)				
Juste valeur (\$)			Juste valeur (\$)				
<b>Titres privilégiés (95,6 %)</b>							
<i>(suite)</i>							
3	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 1, à taux variable, perpétuelles	90	94	29 653	Fortis Inc., 4,90 %, actions privilégiées, série F, perpétuelles	699 156	680 536
368	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 13, à taux variable, perpétuelles	7 478	7 559	90 383	Fortis Inc., actions privilégiées, série G, à taux variable, perpétuelles	1 924 639	1 979 388
208	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 17, à taux variable, convertibles, perpétuelles	5 367	5 275	26 336	Fortis Inc., actions privilégiées, série I, à taux variable, perpétuelles	442 697	475 892
46 935	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 5, à taux variable, perpétuelles	1 335 044	1 382 149	40 950	Fortis Inc., actions privilégiées, série K, à taux variable, perpétuelles	858 147	880 425
6 992	Enbridge Inc., actions privilégiées, série J, à taux variable, perpétuelles	203 631	203 144	22 608	Fortis Inc., actions privilégiées, série M, à taux variable, perpétuelles	538 756	531 288
20 045	Enbridge Inc., actions privilégiées, série L, à taux variable, perpétuelles	594 172	590 815	3 587	George Weston limitée, 4,75 %, actions privilégiées, série V, perpétuelles	80 503	79 524
20 304	Enbridge Inc., actions privilégiées, série R, à taux variable, perpétuelles	410 085	404 049	2 954	George Weston limitée, 5,20 %, actions privilégiées, série III, perpétuelles	70 769	70 453
65 436	Fairfax Financial Holdings Ltd., 5,00 %, actions privilégiées, série K, perpétuelles	1 464 339	1 552 142	1 792	George Weston limitée, 5,20 %, actions privilégiées, série IV, perpétuelles	43 125	42 829
152 044	Fairfax Financial Holdings Ltd., actions privilégiées, série C, à taux variable, convertibles, perpétuelles	3 375 631	3 626 249	113 825	George Weston limitée, 5,80 %, actions privilégiées, série I, perpétuelles	2 918 645	2 910 505
31 956	Fairfax Financial Holdings Ltd., actions privilégiées, série G, à taux variable, convertibles, perpétuelles	616 344	653 181	33 630	Great-West Lifeco Inc., 4,50 %, actions privilégiées, série I, perpétuelles	705 395	725 399
42 046	Fairfax Financial Holdings Ltd., actions privilégiées, série I, à taux variable, convertibles, perpétuelles	863 428	908 193	5 570	Great-West Lifeco Inc., 4,80 %, actions privilégiées, série R, perpétuelles	125 635	125 938
1 624	Fairfax Financial Holdings Ltd., actions privilégiées, série M, à taux variable, perpétuelles	38 340	40 600	89 886	Great-West Lifeco Inc., 4,85 %, actions privilégiées, série H, perpétuelles	2 076 420	2 053 895
59 929	Fortis Inc., 4,25 %, actions privilégiées, série H, perpétuelles	1 018 910	1 096 101	48 860	Great-West Lifeco Inc., 5,15 %, actions privilégiées, série Q, perpétuelles	1 175 602	1 162 379
59 909	Fortis Inc., 4,75 %, actions privilégiées, série J, perpétuelles	1 383 898	1 334 773	1 477	Great-West Lifeco Inc., 5,15 %, actions privilégiées, série T, perpétuelles	35 851	35 448
				7 794	Great-West Lifeco Inc., 5,20 %, actions privilégiées, série G, perpétuelles	189 163	186 978
				1 005	Great-West Lifeco Inc., 5,25 %, actions privilégiées, série S, perpétuelles	24 535	24 643

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

## Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2018 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Titres privilégiés (95,6 %)</b>							
<i>(suite)</i>							
1 622	Great-West Lifeco Inc., 5,40 %, actions privilégiées, série P, perpétuelles	40 903	40 696	404	Banque Nationale du Canada, actions privilégiées, série 36, à taux variable, perpétuelles	10 629	10 581
98 895	Great-West Lifeco Inc., 5,90 %, actions privilégiées, série F, perpétuelles	2 544 892	2 559 402	50 957	Banque Nationale du Canada, actions privilégiées, série 38, à taux variable, perpétuelles	1 275 973	1 274 435
138 529	Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., actions privilégiées, cat. A, série G, à taux variable, convertibles, perpétuelles	3 162 959	3 270 670	26	Banque Nationale du Canada, actions privilégiées, série 40, à taux variable, perpétuelles	643	625
10 191	Intact Corporation financière, actions privilégiées, série A, à taux variable, perpétuelles	252 133	252 227	4 587	Banque Nationale du Canada, actions privilégiées, série 42, à taux variable, perpétuelles	114 675	114 629
46 010	Kinder Morgan Canada Ltd., actions privilégiées, série 1, à taux variable, perpétuelles	1 147 169	1 147 489	32 291	Northland Power Inc., actions privilégiées, série 1, à taux variable, perpétuelles	650 026	640 815
76 443	Société Financière Manuvie, 4,40 %, actions privilégiées, série 9, perpétuelles	1 825 616	1 899 609	34 461	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, cat. A, série 3, à taux variable, perpétuelles	787 889	759 865
51 837	Société Financière Manuvie, 4,50 %, actions privilégiées, série 3, rachetables	1 097 064	1 106 720	43 265	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, cat. A, série O, à taux variable, perpétuelles	1 003 518	1 009 372
95 005	Société Financière Manuvie, 4,65 %, actions privilégiées, cat. A, série 2, perpétuelles	2 068 274	2 090 110	12 238	Power Corporation du Canada, actions privilégiées, série D, 5,00 %, perpétuelles	283 087	281 229
717	Société Financière Manuvie, actions privilégiées, cat. 1, série 13, à taux variable, perpétuelles	16 477	16 168	51 345	Corporation Financière Power, 4,80 %, actions privilégiées, série S, perpétuelles	1 168 384	1 149 101
25 726	Société Financière Manuvie, actions privilégiées, cat. 1, série 15, à taux variable, perpétuelles	596 170	576 777	53 969	Corporation Financière Power, 4,95 %, actions privilégiées, série K, perpétuelles	1 248 081	1 226 715
8 132	Société Financière Manuvie, actions privilégiées, cat. 1, série 5, à taux variable, convertibles, perpétuelles	197 230	197 526	3 114	Corporation Financière Power, 5,10 %, actions privilégiées, série L, rachetables	73 728	73 770
12 535	Banque Nationale du Canada, actions privilégiées, série 30, à taux variable, perpétuelles	290 563	292 692	42 350	Corporation Financière Power, 5,15 %, actions privilégiées, série V, perpétuelles	1 052 597	1 004 966
338	Banque Nationale du Canada, actions privilégiées, série 32, à taux variable, perpétuelles	7 819	7 771	2 110	Corporation Financière Power, 5,25 %, actions privilégiées, série E, perpétuelles	50 998	50 956
				8 847	Corporation Financière Power, 5,90 %, actions privilégiées, série F, perpétuelles	227 526	227 368

*Ce tableau se poursuit à la page suivante.*



# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

## Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2018 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)		
<b>Titres privilégiés (95,6 %)</b>							
<i>(suite)</i>							
162 003	Corporation Financière Power, 6,00 %, actions privilégiées, série I, perpétuelles	4 169 288	4 192 638	11 595	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 5, à taux variable, perpétuelles	258 768	270 048
303	Banque Royale du Canada, 4,50 %, actions privilégiées, série AG, perpétuelles	7 655	7 657	15 287	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 7, à taux variable, perpétuelles	373 663	374 684
12 660	Banque Royale du Canada, 4,90 %, actions privilégiées, série W, convertibles, perpétuelles	316 446	312 196	29 537	TransAlta Corp., actions privilégiées, série A, à taux variable, convertibles, perpétuelles	427 972	423 856
251 613	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, série BD, à taux variable, perpétuelles	6 090 467	6 119 228	20 886	TransAlta Corp., actions privilégiées, série B, à taux variable, perpétuelles	316 198	310 157
20 352	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, série BF, à taux variable, perpétuelles	475 941	493 536	50 401	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 1, à taux variable, convertibles, perpétuelles	991 413	1 020 116
12 185	Financière Sun Life Inc., 4,45 %, actions privilégiées, cat. A, série 3, perpétuelles	254 115	262 587	9 155	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 11, à taux variable, perpétuelles	221 988	218 988
15 825	Financière Sun Life Inc., 4,45 %, actions privilégiées, cat. A, série 4, perpétuelles	331 078	343 402	147 313	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 5, à taux variable, convertibles, perpétuelles	2 585 435	2 603 021
76 743	Financière Sun Life Inc., 4,50 %, actions privilégiées, cat. A, série 5, perpétuelles	1 649 830	1 667 625	<b>Total</b>	<b>106 291 049 \$</b>	<b>107 641 046 \$</b>	
45 178	Financière Sun Life Inc., 4,75 %, actions privilégiées, cat. A, série 1, perpétuelles	1 028 171	1 025 541	<b>Actions (1,7 %)</b>			
65 382	Financière Sun Life Inc., 4,80 %, actions privilégiées, cat. A, série 2, convertibles, perpétuelles	1 507 544	1 493 979	2 039	Banque de Nouvelle-Écosse	155 262 \$	151 783 \$
10 859	Financière Sun Life Inc., actions privilégiées, cat. A, série 10R, à taux variable, convertibles, perpétuelles	216 402	232 817	5 120	Canadian Utilities Ltd., cat. A	161 018	169 984
229 047	Financière Sun Life Inc., actions privilégiées, cat. A, série 12R, à taux variable, convertibles, perpétuelles	5 402 271	5 536 066	16 487	Emera Inc.	765 272	705 644
44 221	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 1, à taux variable, perpétuelles	1 037 912	1 033 887	367	La Compagnie de la Baie d'Hudson	3 759	4 301
				12 800	Hydro One Ltd.	247 212	256 512
				18 571	Société financière Manuvie	483 846	438 647
				12 231	Supérieur Plus Corp.	152 899	156 190
				<b>Total</b>	<b>1 969 268 \$</b>	<b>1 883 061 \$</b>	
				<b>Coûts de transaction</b>			
					Coûts de transaction	(151 059) \$	
				<b>Total des coûts de transaction</b>	<b>(151 059) \$</b>	<b>\$</b>	
				<b>Total du portefeuille (97,3 %)</b>	<b>108 109 258 \$</b>	<b>109 524 107 \$</b>	
					Trésorerie et équivalents de trésorerie (3,6 %)	\$	4 037 035 \$
					Autres actifs moins les passifs (-0,9 %)		(1 002 673)
				<b>Actif net</b>	<b>\$</b>	<b>112 558 469 \$</b>	

# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

## 1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 100 York Boulevard, Suite 501, Richmond Hill (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF (le « Fonds ») a été constitué en fiducie le 28 juillet 2015 conformément à la déclaration de fiducie datée du 28 juillet 2015. Le Fonds a commencé ses activités le 10 août 2015.

Le Fonds est un fonds commun de placement négocié en Bourse créé en vertu des lois de la province de l'Ontario. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts transférables et rachetables, chacune représentant une participation égale et indivise dans le Fonds.

L'objectif du Fonds est de générer un revenu tout en préservant le capital des investisseurs en investissant principalement dans des actions privilégiées d'entités canadiennes inscrites à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire de portefeuille ») est Slater Asset Management Inc.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le Fonds a adopté les normes, interprétations et modifications suivantes pour la première fois pour la période ouverte le 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

### IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »)

Le Fonds a appliqué IFRS 9 de façon rétrospective. En vertu d'IFRS 9, les actifs doivent être comptabilisés au coût amorti ou

à la juste valeur, et les variations de la juste valeur doivent être comptabilisées en résultat net ou dans les autres éléments du résultat global, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9, les actifs et passifs financiers du Fonds qui étaient auparavant classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou au coût amorti conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, continuent d'être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou au coût amorti.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 20 août 2018.

## 3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9. Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

### Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

#### Actif

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Par ailleurs, le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

## *Passif*

Le Fonds effectue des ventes à découvert, qui consistent à vendre des titres empruntés en prévision d'une baisse future de leur valeur de marché ou en guise de stratégie d'arbitrage.

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

## **Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti**

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 a remplacé le modèle des pertes de crédit subies d'IAS 39 par un nouveau modèle, fondé sur les pertes de crédit attendues, pour la dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Les actifs financiers du Fonds qui sont évalués au coût amorti se composent de créances clients sans composante financement dont les échéances sont inférieures à 12 mois; par conséquent, le Fonds a choisi d'appliquer la méthode simplifiée, selon laquelle toute correction de valeur pour pertes est comptabilisée en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Étant donné la nature à court terme des créances clients, cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers, et ces créances clients ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2018 et le 31 décembre 2017 est présenté dans les notes annexes du Fonds.

## **Comptabilisation et décomptabilisation**

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net (la perte nette) réalisé(e) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

## Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les

intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour

évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

## Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

## Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

## Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, la direction doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications aux estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période ou au cours de la période où elles surviennent et de toute période ultérieure visée par les modifications si ces dernières touchent à la fois la période considérée et des périodes ultérieures.

## Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et chaque part représente une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué au Fond. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part du Fonds à chaque date d'évaluation.

## Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

## Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

## Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

## Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2017, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2016 – 11 031 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2016 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital nettes.

## Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre ou chaque mois (veuillez vous reporter au prospectus du Fonds) et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

### *Détermination de la monnaie fonctionnelle*

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, la direction se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, la direction a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

## *Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

## **Modifications futures des normes comptables**

Au 30 juin 2018, il n'y a pas de norme future qui pourrait avoir une incidence importante sur le Fonds.

## **4. Charges**

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

## **5. Émission et rachat de parts**

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2018 et 2017, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Parts en circulation, au début	8 569 000	4 469 000
Émission de parts rachetables	2 500 000	2 100 000
Rachat de parts rachetables	(300 000)	(50 000)
Parts en circulation, à la fin	10 769 000	6 519 000

## **6. Transactions entre parties liées**

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Au 30 juin 2018, les actionnaires du gestionnaire et du gestionnaire de portefeuille, ainsi que certains membres de la famille immédiate et employés de ces actionnaires, détenaient une participation de néant dans le Fonds (31 décembre 2017 – néant).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 0,65 %, à l'exclusion des taxes applicables.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le gestionnaire a versé 167 038 \$ (30 juin 2017 – 93 923 \$) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2018, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 86 263 \$ (31 décembre 2017 – 69 236 \$).

# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

## 7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
Titres de capitaux propres	109 524 107 \$	– \$	– \$	109 524 107 \$
<b>Total</b>	<b>109 524 107 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>109 524 107 \$</b>

  

Au 31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
Titres de capitaux propres	90 453 920 \$	– \$	– \$	90 453 920 \$
<b>Total</b>	<b>90 453 920 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>90 453 920 \$</b>

## 8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

### Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds avait des placements directs en actions privilégiées assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>Exposition au risque de crédit</b>		
P1/P2	16,1 %	– %
P2	49,1	60,0
P2/P3	12,5	17,5
P3	18,0	21,7
P4	–	–

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.



# Fonds Lysander-Slater Preferred Share ActivETF

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
<b>Risque de liquidité</b>			
Montant à payer à des courtiers en placement	549 594 \$	- \$	- \$
Frais de gestion à payer	58 588	-	-
Autres charges à payer	-	104 651	-
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	396 603	-	-
Au 31 décembre 2017	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
<b>Exposition au risque de liquidité</b>			
Frais de gestion à payer	49 097 \$	- \$	- \$
Autres charges à payer	-	56 284	-
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	2 458 583	-	-

## Risque de marché

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2018, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 8 914 631 \$ (31 décembre 2017 – 5 292 851 \$).

### Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme, au besoin. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (après couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	30 juin 2018	31 décembre 2017
<b>Exposition au risque de change</b>		
Dollar américain	2,5 %	6,5 %

Au 30 juin 2018, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, de 0,02 % (31 décembre 2017 – 0,07 %).

### Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. En pratique, les résultats réels différeront de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 30 juin 2018, environ 97,3 % (31 décembre 2017 – 99,5 %) de l'actif net du Fonds était investi dans ces types d'actif. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2018, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 5 476 205 \$ (31 décembre 2017 – 4 522 696 \$). En pratique, les résultats réels différeront de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.



**100 York Boulevard, Suite 501  
Richmond Hill (Ontario) L4B 1J8  
[www.lysanderfunds.com](http://www.lysanderfunds.com)**